

Pseudonym:

UNAMIRZ-08

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Significant Incident Report - Reported death of President of Rwanda. Signed by Beardsley for Dallaire

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:		SignatureDate:	
Doc Location:		Interviewer 1:	
Doc Original No:		Interviewer 2:	
Doc Date:	07-Apr-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-08
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-2824-2829
ERN Translation:	L001 8554-61	Disclosure Code:	UNAMIRZ-08
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-08	09-May-02	No

## MESSAGE CABLÉ

A L'ATTENTION DE : BARIL, NATIONS UNIES, NEW YORK

DE : DALLAIRE, MINUAR, KIGALI, RWANDA

DATE : 7 AVRIL 1994

NUMÉRO : 001-212-963-6460

OBJET : RAPPORT D'INCIDENT GRAVE- MORT DU PRÉSIDENT DU RWANDA

RÉFÉRENCE : MIR-722

1. LES FRG ET LA GENDARMERIE ONT INFORMÉ ET CONFIRMÉ QUE LE PRÉSIDENT DU RWANDA ET LE PRÉSIDENT DU BURUNDI ÉTAIENT MORTS LORS DU CRASH D'UN AVION SURVENU LE 6 AVRIL 1994 VERS 20H40 À L'AÉROPORT DE KIGALI. LE PERSONNEL DE LA MINUAR N'A PAS CONFIRMÉ LES MORTS MAIS COMPTE TENU DES DÉCLARATIONS ET DES ACTIVITÉS DU CHEF DES FRG ET DE LA GENDARMERIE, CE RAPPORT EST PRIS AU SÉRIEUX. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DES FRG SE TROUVAIT ÉGALEMENT À BORD DE L'AVION. NOUS PENSONS QUE 9 PERSONNES ONT TROUVÉ LA MORT DANS LE CRASH.

2. VERS 20H40 LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES POSTÉS À KANOMBE (AÉROPORT INTERNATIONAL DE KIGALI) ONT INFORMÉ D'UNE GRANDE EXPLOSION DANS LA ZONE DU CAMP DE KANOMBE QUI EST UN CAMP MILITAIRE A PROXIMITÉ DE L'AÉROPORT. LES PREMIERS RAPPORTS FONT ÉTAT D'UNE EXPLOSION DE MUNITIONS. TOUTEFOIS, EN QUELQUES MINUTES LA GENDARMERIE ET LES FRG DE L'AÉROPORT ONT COMMENCÉ À PANIQUER DANS LA ZONE DE L'AÉROPORT. LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES ONT DEMANDÉ UNE ESCORTE ARMÉE POUR ENQUÊTER SUR L'EXPLOSION.

3. A 21H18 UNE SECTION DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE A DRESSÉ UN BARRAGE ROUTIER AU ROND-POINT MÉRIDIEN ET A PARALYSÉ LA CIRCULATION. COUPS DE FEU. PAS DE VICTIMES. LES OBSERVATEURS DE LA MINUAR ONT CONSTATÉ QUE LES GARDES ÉTAIENT NERVEUX ET DANGEREUX.

4. A 21H30 LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES SITUÉS À L'AÉROPORT ONT INFORMÉ QUE LA TOUR AVAIT DÉCLARÉ QUE L'AVION PRÉSIDENTIEL S'ÉTAIT ÉCRASÉ. UN APPEL TÉLÉPHONIQUE AUX OFFICIERS

DE LIAISON DU FPR QUI LOGEAIENT AVEC LE PERSONNEL DE LA MINUAR À L'HÔTEL MÉRIDIEEN A FAIT DÉCOUVRIR QUE TOUS LES OFFICIERS DE LIAISON ÉTAIENT PARTIS DU MÉRIDIEEN ENVIRON 20 MINUTES PLUS TÔT. LE COMMANDANT DES FORCES A ENVOYÉ LE COMMANDANT DES OPÉRATIONS ADJOINT AU COMPLEXE DU FPR/CND POUR MAINTENIR LE CONTACT AVEC EUX ET A ENVOYÉ LE COMMANDANT DES FORCES ADJOINT ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR AU QUARTIER GÉNÉRAL.

5. A 21H35 LE SECTEUR DU QUARTIER GÉNÉRAL À KIGALI A INFORMÉ QUE LA PATROUILLE ARMÉE ENVOYÉE À L'AÉROPORT POUR ENQUÊTER SUR LE CRASH AVAIT ÉTÉ ARRÊTÉE, DÉARMÉE ET ÉTAIT RETENUE DANS UNE SALLE À L'AÉROPORT. LE COMMANDANT DES FORCES A PLACÉ LA MINUAR EN ALERTE ROUGE ET A PLACÉ LES TROUPES DE RÉSERVE PRÊTES À AGIR DANS LES TRENTE MINUTES.

6. LE COMMANDANT DES FORCES ET LES FORCES DU QUARTIER GÉNÉRAL ONT REÇU DE NOMBREUX APPELS TÉLÉPHONIQUES PENDANT CE TEMPS DE LA PART DE MINISTRES QUI RÉCLAMAIENT LA PROTECTION ARMÉE DES NATIONS UNIES. DE PLUS, L'INFORMATION NON CONFIRMÉE SELON LAQUELLE LE PRÉSIDENT DU BURUNDI SE TROUVAIT ÉGALEMENT DANS L'AVION A ÉTÉ REÇUE. L'OFFICIER DE LIAISON DES FGR DU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE ÉTAIT EN COMMUNICATION CONSTANTE AVEC LE COMMANDANT DES FORCES, IL A INFORMÉ DU CRASH DE L'AVION ET A ENSUITE DEMANDÉ LA PRÉSENCE DU COMMANDANT DES FORCES AU SIÈGE DES FGR

7. UN APPEL DE M. RIZA À NEW YORK A ÉTÉ REÇU ET L'INFORMATION NON CONFIRMÉE LUI A ÉTÉ DONNÉE À 22H10. LE COMMANDANT DES FORCES S'EST RENDU AU SIÈGE DES FGR A 22H30.

8. CIRCULATION DANS LA VILLE VIDÉE DE SES HABITANTS ET DE SES VÉHICULES. BARRAGES ROUTIERS CONTRÔLÉS PAR DES SOLDATS DES FGR PRÈS DU QUARTIER GÉNÉRAL DES FGR. LE COMMANDANT DES FORCES EST ARRIVÉ À 22H50 ET A ÉTÉ ACCUEILLI PAR LE CHEF DE CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE AU RWANDA (LE MINISTRE DE LA DÉFENSE EST AU CAMEROUN POUR UNE CONFÉRENCE), LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LE PERSONNEL CLÉ DÉSIGNÉ PAR L'ARMÉE ET LA GENDARMERIE. LE CHEF DU CABINET A PARLÉ AU NOM DU GROUPE.

9. IL A DÉCLARÉ QUE LE PRÉSIDENT ET LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE L'ARMÉE SE TROUVAIENT À BORD DE L'AVION ET QU'IL N'Y A EU AUCUN SURVIVANT. IL N'A PAS PU CONFIRMER L'IDENTITÉ DES AUTRES PASSAGERS. LE COMMANDANT DES FORCES N'A OFFERT AUCUNE INFORMATION (EX, SUR LE PRÉSIDENT DU BURUNDI). IL A DÉCLARÉ QUE L'AVION AVAIT APPAREMMENT EXPLOSE EN L'AIR ET S'ÉTAIT ÉCRASÉ AU

SOL DANS LE JARDIN DES PRÉSIDENTS À PROXIMITÉ DE L'AÉROPORT. LE DOUTE QUE L'AVION AIT ÉTÉ ABATTU N'A PAS ÉTÉ CONFIRMÉ.

10. PENDANT CETTE INTERVENTION, LES RAPPORTS SUR LA SITUATION CONTINUAIENT À PARVENIR PAR TÉLÉPHONE. LE CHEF A DÉCLARÉ QUE L'ARMÉE ET LA GENDARMERIE ÉTAIENT PRÊTES À RESTER À LEUR POSTE POUR LE PAYS ET LA PAIX. SANS PRÉSIDENT, IL N'Y AVAIT PAS DE GOUVERNEMENT, SELON LUI, ET LA POPULATION AVAIT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉE POUR MAINTENIR LA SÉCURITÉ DANS LA NATION. IL A DEMANDÉ À LA MINUAR D'APPUYER SES ACTIONS. LE COMMANDANT DES FORCES A DÉCLARÉ QUE MÊME ÉTANT MORT, LE GOUVERNEMENT CONTINUAIT D'EXISTER AVEC LE PREMIER MINISTRE AGATHE À SA TÊTE. LES OFFICIERS SE SONT MOQUÉS EN DISANT QU'ELLE ET SON GROUPE NE CONSTITUAIENT PAS UN GOUVERNEMENT. LE COMMANDANT DES FORCES N'A PAS POURSUIVI CETTE CONVERSATION MAIS IL LEUR A DEMANDÉ QUEL TYPE DE SOUTIEN ILS SOUHAITAIENT. LE CHEF A RÉPONDU PATROUILLES MIXTES DE LA MINUAR, LA GENDARMERIE ET LES FGR AINSI QU'UNE ALLOCUTION À LA POPULATION. LE COMMANDANT DES FORCES A INDIQUÉ QUE LES FGR DEVAIENT RESTER DANS SES CASERNES ET QUE LA GENDARMERIE DEVAIT MAINTENIR L'ORDRE. LE COMMANDANT DES FORCES A AFFIRMÉ QUE LE FPR ÉTAIT CALME ET QUE LA MINUAR ALLAIT LES SURVEILLER DE PRÈS. IL A ENCORE DÉCLARÉ QUE LE MOMENT ÉTAIT CRITIQUE POUR QUE LA MINUAR SOIT AUTORISÉE À ENQUÊTER SUR LE SITE DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION ET QUE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE RETOURNE À LEUR GARNISON. AUCUN ENGAGEMENT N'A ÉTÉ PRIS À CE STADE.

11. À 11H07, LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE A INFORMÉ QUE LE PRÉSIDENT DU BURUNDI SE TROUVAIT À BORD DE L'AVION. IL A DÉCLARÉ QUE CE GROUPE NE VOULAIT PAS LE POUVOIR ET NE CHERCHAIT QU'À RASSURER LA POPULATION QUI ÉTAIT FATIGUÉE DE CETTE SARABANDE. LE COMMANDANT DES FORCES A DEMANDÉ QUI ALLAIT S'ADRESSER À LA POPULATION ET IL A SUGGÉRÉ LE NOM DU PREMIER MINISTRE AGATHE. IL A ÉGALEMENT DEMANDÉ SI QUELQU'UN AVAIT PARLÉ AVEC LE PREMIER MINISTRE ET LE CABINET. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A ÉVITÉ DE RÉPONDRE À LA QUESTION EN DÉCLARANT QUE LA NATION AVAIT BESOIN D'UNE AUTORITÉ TRANSITOIRE QUI SERAIT RENDUE AUX POLITICIENS DÈS QU'ILS SERAIENT PRÊTS À GOUVERNER. IL A INSISTÉ TOUTEFOIS POUR QUE L'ORDRE SOIT MAINTENU CE SOIR ET A DÉCLARÉ QUE L'AIDE DE LA MINUAR ÉTAIT ESSENTIEL.

12. LE COMMANDANT DES FORCES A DÉCLARÉ QUE CES DÉBATS AVAIENT DES IMPLICATIONS POLITIQUES ET QU'IL DEVAIT CONSULTER LE RSSG. IL A ÉGALEMENT DÉCLARÉ QU'IL N'AGIRAIT PAS SANS LA PERMISSION DU RSSG, QU'IL ÉTAIT ESSENTIEL D'AVOIR UN PLAN COMMUN ET

COORDONNÉ QUI DEVAIT ÊTRE TRANSPARENT ET CONTRÔLÉ. LE COMMANDANT DES FORCES A DEMANDÉ QUELLE ÉTAIT LA MENACE À CET INSTANT.

13. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A DEMANDÉ À LA MINUAR CE QU'ELLE SOUHAITAIT QU'ILS FASSENT.

14. LE COMMANDANT DES FORCES A INDIQUÉ QUE LES TROUPES DES FGR DEVAIENT RESTER CONFINÉES DANS LEURS CASERNES ET QUE SEULE LA GENDARMERIE DEVAIT MAINTENIR L'ORDRE.

15. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A DEMANDÉ LA MISE EN ALERTE DES TROUPES POUR UN DÉPLOIEMENT ÉVENTUEL TOUT EN RESTANT DANS LEURS CASERNES.

16. A 23H30 LE COMMANDANT DES FORCES A CONSULTÉ LE RSSG PAR TÉLÉPHONE. IL EST RETOURNÉ À LA RÉUNION ET IL A PRIS CONNAISSANCE DU PLAN DE SÉCURITÉ RENFORCÉ DU CHEF D'ÉTAT MAJOR QUI CONSISTAIT EN UNE VOITURE BLINDÉE ET DES GENDARMES SUPPLÉMENTAIRES POUR LA STATION DE RADIO ET LA COMPAGNIE TELCON AINSI QUE DES GENDARMES SUPPLÉMENTAIRES POUR ELECTROGAZ ET LES DÉPÔTS DE CARBURANT DE LA VILLE DANS LE CAS DE SABOTAGE. DE PLUS IL A DEMANDÉ DES PATROUILLES CONJOINTES DE LA GENDARMERIE ET DE LA MINUAR. LE COMMANDANT DES FORCES A ACCEPTÉ LADITE DEMANDE ET A INDIQUÉ QUE LE GROUPE DEVAIT RASSURER LES DIRIGEANTS POLITIQUES DU PAYS, TENIR DANS LES CASERNES LES FGR ET ORDONNER À LA GARDE PRÉSIDENTIELLE DE REJOINDRE SES CASERNES. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A AJOUTÉ QU'IL PARLERAIT LE LENDEMAIN AU FPR LORSQUE LA SITUATION POLITIQUE SERAIT PLUS CLAIRE. LE COMMANDANT DES FORCES A OFFERT DE RESTER AU QUARTIER GÉNÉRAL POUR COORDONNER LES ACTIVITÉS JUSQU'À CE QUE LE COMMANDANT DU SECTEUR KIGALI ARRIVE POUR COORDONNER LES DÉTAILS.

17. A 24 HEURES LE COMMANDANT DES FORCES ÉTAIT EN CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE AVEC LE RSSG LORSQUE LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A INDIQUÉ QU'IL VOULAIT VOIR LE RSSG ET LE COMMANDANT DES FORCES ENSEMBLE. LE COMMANDANT DES FORCES, AUTORISÉ PAR LE RSSG, A ESCORTÉ LE CHEF D'ÉTAT MAJOR JUSQU'AU DOMICILE DU RSSG TANDIS QUE LE COMMANDANT DU SECTEUR DE KIGALI COORDONNAIT LES MESURES DE SÉCURITÉ CONJOINTES RENFORCÉES AVEC LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LE PERSONNEL DES FGR ET DE LA GENDARMERIE. AVANT DE PARTIR, LE COMMANDANT DES FORCES LEUR A DEMANDÉ DE RÉEXAMINER LA POSSIBILITÉ DE PARLER AVEC LE PREMIER MINISTRE AGATHE.

18.(NOTE DU TRADUCTEUR : MANQUE DANS L'ORIGINAL)

19. A 2 HEURES UNE FOIS CONCLUE LA RÉUNION AVEC LE RSSG, LE COMMANDANT DES FORCES EST RENTRÉ AU QUARTIER GÉNÉRAL DES FGR AVEC LE CHEF D'ÉTAT MAJOR ET A CONFIRMÉ LES DÉTAILS CONCERNANT LA SÉCURITÉ AVEC LE COMMANDANT DU SECTEUR DE KIGALI. LE COMMANDANT DES FORCES A INSISTÉ SUR LA NÉCESSITÉ D'AVOIR UNE ÉQUIPE D'ENQUÊTEURS DE LA MINUAR SUR LE SITE DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LES OFFICIERS DE LIAISON DES FGR POUR LA MINUAR ONT COORDONNÉ CETTE QUESTION AVEC LE COMMANDANT DU SECTEUR DE KIGALI CAR LES BARRAGES ROUTIERS CONTINUAIENT À BLOQUER L'ACCÈS AUX FORCES DE LA MINUAR SUR LEDIT SITE. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A DÉCLARÉ QUE LE GROUPE ALLAIT PRÉPARER UN COMMUNIQUÉ POUR LA RADIO ET LA PRESSE. LE COMMANDANT DES FORCES A INSISTÉ POUR QU'ON LUI MONTRE LE COMMUNIQUÉ AVANT SA DIFFUSION. A 2H30, HEURE LOCALE, LE COMMANDANT DE SECTEUR A INDIQUÉ QUE LES PERSONNES CI-APRÈS ÉTAIENT SOI-DISANT DANS L'AVION.

- A. LE PRÉSIDENT DU RWANDA
- B. LE PRÉSIDENT DU BURUNDI
- C. DEUX MINISTRES DU BURUNDI
- D. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DES FGR (GEN. NSABIMANA)
- E. LE COLONEL SAGTWA (OFFICIER D'ÉTAT MAJOR)
- F. LE DOCTEUR AKINGENEYE (MÉDECIN PERSONNEL DU PRÉSIDENT)

20. A 2H45 LE CHEF DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AINSI QU'UN AUTRE OFFICIER FRANÇAIS SONT ARRIVÉS AU QUARTIER GÉNÉRAL ET ONT DÉCLARÉ QU'ILS AVAIENT DES INSTRUCTIONS DE PARIS POUR S'ASSURER QU'UNE ENQUÊTE SÉRIEUSE SOIT MENÉE SUR LES LIEUX DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION. LE COMMANDANT DES FORCES LES A ASSURÉ QUE CE SERAIT LE CAS. ILS ONT OFFERT LEUR ÉQUIPE MILITAIRE SPÉCIALISÉE QUI MENAIT ACTUELLEMENT UNE ENQUÊTE À BANGUI, À 6 HEURES DE VOL.

21. A 3 HEURES LE COMMANDANT DES FORCES S'EST RENDU AU QUARTIER GÉNÉRAL ET A CONSULTÉ SES OFFICIERS PRINCIPAUX. A 5H30 LES COUPS DE FEU ET EXPLOSIONS DE ROQUETTES ET DE GRENADES ÉTAIENT ENTENDUS SPORADIQUEMENT DANS LA VILLE. LE FPR A DÛ RÉPLIQUER AU MOINS EN UNE OCCASION.

22. A 6 HEURES L'INFORMATION SELON LAQUELLE LE PREMIER MINISTRE AVAIT ANNULÉ SON ALLOCUTION RADIOPHONIQUE ET RESTAIT À SON DOMICILE A ÉTÉ REÇUE. LA PRÉSENCE DES GARDES À SON DOMICILE A ÉTÉ RENFORCÉE. DE PLUS, LE PREMIER MINISTRE A INFORMÉ QUE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE AVAIT KIDNAPPÉ LE MINISTRE DE

L'INFORMATION ET LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE AVEC LEURS FAMILLES.

23. LES TENTATIVES DU COMMANDANT DES FORCES POUR QUE LES STATIONS DE RADIO TRANSMETTENT LES MESSAGES DU PREMIER MINISTRE OU DE LA MINUAR PAR TÉLÉPHONE ONT ÉTÉ VAINES. LES TECHNICIENS DE LA RADIO RWANDA ÉTAIENT PRÉVENUS DE NE DIFFUSER AUCUN MESSAGE ET ILS PASSAIENT DE LA MUSIQUE CLASSIQUE. LA RTLM A SOI-DISANT DIFFUSÉ UN MESSAGE DU MND (QUI EST À L'EXTÉRIEUR DU PAYS) MAIS AUCUNE AUTRE PRÉCISION N'A PU ÊTRE OBTENUE CAR C'ÉTAIT DU KINYARWANDA. DE PLUS, LA RTLM N'A PAS AUTORISÉ LE COMMANDANT DES FORCES À TRANSMETTRE UN MESSAGE. ILS ONT ACCUSÉ LA MINUAR DE TUER DES RWANDAIS, CE QUI EST TOTALEMENT FAUX CAR JUSQU'À PRÉSENT, LA MINUAR N'A TIRÉ AUCUN COUP.

24. LE RSSG, LE COMMANDANT DES FORCES AINSI QUE PLUSIEURS AMBASSADEURS ONT ÉTÉ EN ÉTROITE COMMUNICATION ET ONT TENTÉ D'ORGANISER UNE RÉUNION AU DOMICILE DES AMBASSADEURS À 9 HEURES. À 7H30 L'INFORMATION NON CONFIRMÉE FAISAIT ÉTAT DE L'ATTAQUE DU DOMICILE DU MINISTRE LANDA (DU PARTI LIBÉRAL) ET DE LA MORT DE SOLDATS GHANÉENS DE LA FORCE DES NATIONS UNIES. UNE PATROUILLE DE RÉSERVE A ÉTÉ ENVOYÉE À SON DOMICILE.

25. LE FPR EST RESTÉ CALME ET A FAIT PASSER L'INFORMATION À LA MINUAR PAR L'OFFICIER DE LIAISON DE LA MINUAR. LA MINUAR A TOUJOURS ÉTÉ EMPÊCHÉE DE SE RENDRE SUR LES LIEUX DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION.

26. À 8H30 DE NOUVEAUX RAPPORTS FAISANT ÉTAT DE L'ATTAQUE DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE AUX DOMICILES DE MINISTRES CONTINUENT À ARRIVER. À 8H45 LE PREMIER MINISTRE EST PARTI DE SON DOMICILE ET LES GARDES DES NATIONS UNIES ONT ÉTÉ DÉARMÉS ET RELÂCHÉS PAR LA SUITE. LE PREMIER MINISTRE A CHERCHÉ REFUGE AU PNUD. À 9H20 IL A ÉTÉ CONFIRMÉ QUE LE MINISTRE LANDO ET SA FAMILLE AVAIENT ÉTÉ ENLEVÉS DE LEUR DOMICILE. LE GARDE DES NATIONS UNIES N'AVAIT PU RÉSISTER ET UN SOLDAT GHANÉEN ÉTAIT PORTÉ DISPARU.

27. À 9H20 LE COMMANDANT DES FORCES A APPELÉ M. RIZA AU SIÈGE À NEW YORK POUR L'INFORMER DE L'ESCALADE DE LA SITUATION ET POUR LUI FAIRE PART QUE LA MINUAR POURRAIT AVOIR À UTILISER LA FORCE AFIN DE SAUVER LA VIE DU PREMIER MINISTRE. L'ESCORTE ARMÉE QUI ESSAYAIT DE SE RENDRE AU PNUD POUR SAUVER LE PREMIER MINISTRE EST RESTÉE BLOQUÉE ET S'EST VUE MENACÉE PAR DES COUPS DE FEU SI ELLE TENTAIT DE S'Y RENDRE. LE COMMANDANT DES FORCES A PARLÉ AVEC M. RIZA DES RÈGLES D'ENGAGEMENT ET CELLES-CI CONFIRMAIENT

QUE LA MINUAR NE DEVAIT PAS TIRER TANT QU'ELLE N'ÉTAIT PAS VISÉE. NOTRE PERSONNEL S'EST FAIT VAINCRE SANS ARMES.

28. LA RÉUNION DES AMBASSADEURS AU DOMICILE DE L'AMBASSADEUR DES ÉTATS UNIS A ÉTÉ ANNULÉE CAR LES AMBASSADEURS N'ONT PU ÊTRE ESCORTÉS EN TOUTE SÉCURITÉ. LE GROUPE DE L'ARMÉE ET DE LA GENDARMERIE SONT VENUS. LE COMMANDANT DES FORCES A PARLÉ DES INSTRUCTIONS DE M. RIZA AVEC LE RSSG.

29. LE COMMANDANT DES FORCES A CONVOQUÉ UNE RÉUNION DE L'ÉTAT MAJOR À 10 HEURES. LE COMMANDANT DES FORCES S'EST RENDU AU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE POUR SE RÉUNIR AVEC LE GROUPE DE L'ARMÉE ET DE LA GENDARMERIE AFIN D'INSISTER SUR LE FAIT QUE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE DEVAIT RENTRER DANS SES CASERNES, LES MINISTRES DEVAIENT ÊTRE RELÂCHÉS ET LE PREMIER MINISTRE DEVAIT ÊTRE RECONNU CHEF DE L'ÉTAT. PENDANT CE TEMPS LE COMMANDANT DES FORCES ADJOINT ET LE CHEF D'ÉTAT MAJOR TENTAIENT D'OBTENIR L'ACCÈS AU SITE DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION. LE COMMANDANT ADJOINT DES OPÉRATIONS EST RESTÉ AUX CÔTÉS DU FPR AFIN DE LES CALMER. LE COMMANDANT DES OBSERVATEURS MILITAIRES EST RESTÉ AU QUARTIER GÉNÉRAL ET A MAINTENU LE CONTACT AVEC LES AUTRES SECTEURS. LE SECTEUR SUD EST RESTÉ CALME À L'EXCEPTION DE COUPS DE FEU À CYANGUGU. LE SECTEUR DU FPR EST RESTÉ CALME. LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DÉPLOYÉS SUR LA LIGNE DE FRONT DU FPR LE COMMANDANT DE SECTEUR EST RESTÉ AVEC LE GÉNÉRAL KAGAME. LE SECTEUR DES FGR EST RESTÉ CALME.

30. LE COMMANDANT ADJOINT DES OPÉRATIONS A COMMUNIQUÉ À 10H05 QUE LE FPR MAINTENAIT LE CALME MAIS QU'IL INSISTAIT POUR METTRE EN PLACE LE GOUVERNEMENT TRANSITOIRE À BASE ÉLARGIE, LE PREMIER MINISTRE COMME CHEF DE L'ÉTAT, LA CONSTITUTION ET LA FIN DE LA VIOLENCE.

31. L'OFFICIER DE LIAISON DES FGR A INFORMÉ À 10H15 QUE 3 PERSONNES DE LA MINUAR AVAIENT ÉTÉ TUÉES AU CAMP DE KAMI. LE COMMANDANT DES OBSERVATEURS MILITAIRES PREND LA DÉCISION DE RAPPELER AU QUARTIER MILITAIRE DES FORCES ARMÉES TOUS LES OBSERVATEURS MILITAIRES POSTÉS AU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE. LE COMMANDANT DES OBSERVATEURS MILITAIRES A VÉRIFIÉ QUE LESDITS OBSERVATEURS N'AVAIENT PAS ÉTÉ TUÉS ET QUE TOUS ÉTAIENT PRÉSENTS.

32. LE PNUD INFORME À 10H30 QUE LES GARDES PRÉSIDENTIELS ESSAIENT DE PÉNÉTRER DANS L'ENCEINTE ET DEMANDE LE SOUTIEN IMMÉDIAT. LA PATROUILLE EST BLOQUÉE À UN BARRAGE ROUTIER ET NE PEUT S'Y RENDRE.

33. A 12H15 LE COMMANDANT DU SECTEUR KIGALI A ENVOYÉ DES VÉHICULES BLINDÉS DE TYPE APC POUR ALLER CHERCHER LE PREMIER MINISTRE QUI A ÉTÉ LOCALISÉ PAR L'AMBASSADEUR DES ÉTATS UNIS AU DOMICILE D'UN RÉSIDENT NORD AMÉRICAIN. UN CAPITAINE TOGOLAIS DES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES A INFORMÉ LE QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES QUE LUI ET 13 AUTRES SOLDATS BELGES S'ÉTAIENT FAIT CAPTURER ET AVAIENT ÉTÉ EMMENÉS AU CAMP KIGALI. IL INFORME ÉGALEMENT QUE LES 13 SOLDATS BELGES ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS. LE COMMANDANT DU CONTINGENT BELGE EST INFORMÉ ET L'ENQUÊTE COMMENCE.

34. LE COMMANDANT DES FORCES A APPELÉ À 13 HEURES POUR INFORMER QU'IL A NÉGOCIÉ LA MISE EN LIBERTÉ DU PERSONNEL DU PNUD. IL NE PEUT CONFIRMER SI LE PREMIER MINISTRE AGATHE FAIT PARTIE DE CE GROUPE. LE COLONEL MARCHAL A APPELÉ POUR INFORMER QUE LE PREMIER MINISTRE DÉSIGNÉ FAUSTIN EST MIS EN SÉCURITÉ. CONSTANTS APPELS À L'AIDE DE LA POPULATION LOCALE, DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES ET DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE MAIS TRÈS PEU D'ACTION À CAUSE DES BARRAGES ROUTIERS. DES RÉFUGIÉS TERRIFIÉS SUBMERGENT LE QUARTIER GÉNÉRAL ET SONT EMMENÉS SOUS LA PROTECTION DU BATAILLON RUTBAT AU STADE AMAHORO. LE COMMANDANT DES FORCES DEMANDE DES RENFORTS D'APCS AFIN DE RÉCUPÉRER LES OTAGES DU PNUD. ILS SONT ENVOYÉS. LE COMMANDANT DES FORCES ADJOINT ET LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A ORDONNÉ À TOUS LES OFFICIERS D'ÉTAT MAJOR DE SE RENDRE EN CONVOI AU QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES. LE PERSONNEL CIVIL ESSENTIEL EST ENVOYÉ AU QUARTIER GÉNÉRAL.

35. À 13H15 LE GÉNÉRAL KAGAME DÉCLARE À LA RADIO QUE LE FPR A COMPRIS QUE LA PLUPART DES ATTAQUES A KIGALI VISENT SES SYMPATHISANTS ET QUE SI ELLES CONTINUENT, SES SOLDATS RÉAGIRONT POUR DÉFENDRE SES GENS. LE COMMANDANT DES FORCES EST INFORMÉ ET IL INSTRUIT LE COMMANDANT DES OPÉRATIONS ADJOINT DE SE RENDRE AU FPR/CND ET AU COMMANDANT DE SECTEUR DU FPR AFIN DE TENTER DE CALMER LE FPR.